

PROCES VERBAL D' APPEL D' OFFRES OUVERT SIMPLIFIE

N°: 20/FDT/2026

Objet : *Fourniture de matériel technique au profit de la Commune d'Ouarzazate, Province d'Ouarzazate, Région Draa Tafilalt*

Maître d'ouvrage : *Commune d'Ouarzazate*

Date d'ouverture des plis : *06/07/2026*

Lieux d'ouverture des plis : *Salle des réunions de la Commune d'Ouarzazate.*

Journaux ayant publié l'avis de publicité :

- *Rissalat Al Ouma* N°: 13366 du 20 et 21/06/2026

Site électronique de publication de l'avis:

- www.marchéspublics.ma Le : 20/06/2026

Liste des concurrents ayant déposés leurs offres électroniquement :

- Sté. *SC2G* Sarl AU
- Sté. *EXTRA FOURNITURES* Sarl AU
- Sté. *LARYOTTRAV* Sarl
- Sté. *OMICROM* Sarl
- Sté. *TORIDO* Sarl AU
- Sté. *OUHAMMI NEGOCE* Sarl
- Sté. *SUPERINNOV* Sarl
- Sté. *ARYPLUS* Sarl
- Sté. *ORY ENERGY* Sarl
- Sté. *NEGOPOINT* Sarl
- Sté. *Comptoir Agricole Al Fadila* Sarl
- Sté. *SAD CONCEPTE* Sarl AU
- Sté. *DAL AFFAIRES* Sarl AU
- Sté. *GANADORES* Sarl AU
- Sté. *YOU BATRAV* Sarl AU
- Sté. *SAFRAY* Sarl
- Sté. *SAM GOLD* Sarl
- Sté. *OSMANE LAIAS TRAV* Sarl

Liste des concurrents évincés à l'issue de l'examen des dossiers administratifs et techniques :

LISTE DES CONCURRENTS ÉLIMINÉS	
• <i>Néant</i>	

Liste des concurrents admissibles sans réserve :

- Sté. *SC2G* Sarl AU
- Sté. *EXTRA FOURNITURES* Sarl AU
- Sté. *LARYOTTRAV* Sarl
- Sté. *OMICROM* Sarl
- Sté. *TORIDO* Sarl AU
- Sté. *OUHAMMI NEGOCE* Sarl
- Sté. *SUPERINNOV* Sarl
- Sté. *ARYPLUS* Sarl
- Sté. *ORY ENERGY* Sarl
- Sté. *NEGOPOINT* Sarl
- Sté. *Comptoir Agricole Al Fadila* Sarl
- Sté. *SAD CONCEPTE* Sarl AU
- Sté. *DAL AFFAIRES* Sarl AU
- Sté. *GANADORES* Sarl AU
- Sté. *YOU BATRAV* Sarl AU

- Sté. **SAM GOLD** Sarl
- Sté. **OSMANE LAIAS TRAV** Sarl

Liste des concurrents admissibles avec réserve :

CONCURRENTS
▪ <i>Néant</i>

Montant des actes d'engagements des concurrents :

LISTE DES CONCURRENTS	Montant des actes d'engagement
• Sté. SC2G Sarl AU	179 640,00 Dhs
• Sté. EXTRA FOURNITURES Sarl AU	181 200,00 Dhs
• Sté. LARYOTTRAV Sarl	178 740,00 Dhs
• Sté. OMICROM Sarl	179 280,00 Dhs
• Sté. TORIDO Sarl AU	177 312,00 Dhs
• Sté. OUHAMMI NEGOCE Sarl	178 764,00 Dhs
• Sté. SUPERINNOV Sarl	180 240, 00 Dhs
• Sté. ARYPLUS Sarl	178 620,00 Dhs
• Sté. ORY ENERGY Sarl	181 800,00 Dhs
• Sté. NEGOPOINT Sarl	179 124,00 Dhs
• Sté. Comptoir Agricole Al Fadila Sarl	199 200,00 Dhs
• Sté. SAD CONCEPTE Sarl AU	179 268,00 Dhs
• Sté. DAL AFFAIRES Sarl AU	179 832,00Dhs
• Sté. GANADORES Sarl AU	178 920,00 Dhs
• Sté. YOU BATRAV Sarl AU	178 680,00 Dhs
• Sté. SAFRAY Sarl	179 640,00 Dhs
• Sté. SAM GOLD Sarl	179 235,60 Dhs
• Sté. OSMANE LAIAS TRAV Sarl	178 320,00 Dhs

Liste des concurrents écartés :

LISTE DES CONCURRENTS ÉCARTÉS
- Néant

Vérification des montants des actes d'engagements des soumissionnaires

LISTE DES CONCURRENTS	Montant des actes d'engagement après vérification et rectifications éventuelles
• Sté. SC2G Sarl AU	179 640,00 Dhs
• Sté. EXTRA FOURNITURES Sarl AU	181 200,00 Dhs
• Sté. LARYOTTRAV Sarl	178 740,00 Dhs
• Sté. OMICROM Sarl	179 280,00 Dhs
• Sté. TORIDO Sarl AU	177 312,00 Dhs
• Sté. OUHAMMI NEGOCE Sarl	178 764,00 Dhs
• Sté. SUPERINNOV Sarl	180 240, 00 Dhs
• Sté. ARYPLUS Sarl	178 620,00 Dhs
• Sté. ORY ENERGY Sarl	181 800,00 Dhs
• Sté. NEGOPOINT Sarl	179 124,00 Dhs
• Sté. Comptoir Agricole Al Fadila Sarl	199 200,00 Dhs
• Sté. SAD CONCEPTE Sarl AU	179 268,00 Dhs
• Sté. DAL AFFAIRES Sarl AU	179 832,00Dhs
• Sté. GANADORES Sarl AU	178 920,00 Dhs
• Sté. YOU BATRAV Sarl AU	178 680,00 Dhs
• Sté. SAFRAY Sarl	179 640,00 Dhs
• Sté. SAM GOLD Sarl	179 235,60 Dhs
• Sté. OSMANE LAIAS TRAV Sarl	178 320,00 Dhs

Liste des concurrents écartés :

<i>LISTE DES CONCURRENTS ÉLIMINÉS</i>
<i>- Néant</i>

Concurrent retenu :

<i>CONCURRENT RETENU</i>	<i>Montant de l'acte d'engagement</i>
▪ Sté. OMICROM Sarl	179 280,00 Dhs

Justification du choix de l'attributaire : L'offre économiquement la plus avantageuse.

Date d'achèvement des travaux de la commission Le: **Vendredi 10 Juillet 2026**

Fait à Ouarzazate, le 10/07/2026

Signé : le Président du Conseil Communal


Président
Said AFROUKH